14 juillet 2017

Du développement humain intégral à l'écologie intégrale

La pensée sociale de l'Eglise sur le développement

par Grégoire Catta, Jésuite, directeur du Service national Famille et société de la Conférence des évêques de France

Du développement humain

Du développement humain intégral à l'écologie intégrale

L'Église tout entière entre dans le débat autour du développement dans les années soixante en déployant sa vision d'un « développement humain intégral ». L'encyclique *Populorum progressio* de Paul VI en est l'expression la plus forte. Publiée en 1967, elle inspire de nombreux organismes ecclésiaux dont elle sera en quelque sorte la charte : commissions Justice et Paix, organismes d'aide au développement comme le CCFD ou la DCC fondée cette même année. Dans les décennies qui suivent, elle s'enrichit, s'inscrivant dans les débats idéologiques et techniques qui traversent autant les agences des Nations unies que les acteurs sur le terrain. En 2015, dans sa lettre *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, le pape François promeut, lui, ce qu'il appelle une « écologie intégrale ». Plus récemment, en réorganisant les dicastères (les ministères du Vatican), il en institue un nouveau qu'il nomme « dicastère pour le service du développement humain intégral ». Celui-ci a en charge toutes les questions touchant à la justice, la paix, les migrations, l'écologie, le travail, la santé… Alors que le vocable même de développement est régulièrement contesté, pourquoi donc le reprendre ? Sans doute parce que le qualificatif d'« intégral », qu'on retrouve aussi dans « écologie intégrale », lui donne son véritable sens et lui permet aujourd'hui comme dans les années soixante d'être critique par rapport à d'autres approches.

« Pour être authentique, le développement doit être *intégral*, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (*PP* 15). Une approche qui se limiterait à des considérations d'ordre purement matérielles et économiques, ou politiques et même culturelles, sans les inclure toutes et sans en même temps s'ouvrir à une dimension spirituelle ne saurait être suffisante. Tout comme une approche qui ne prendrait pas en compte l'ensemble des hommes et des peuples ou – prise de conscience plus forte dans la période récente – qui resterait aveugle au soin à porter à l'environnement. Ancrée dans sa tradition de foi, l'Église réaffirme en effet constamment la grandeur de la vocation de tous les êtres humains, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, pleinement solidaires de l'ensemble de la création, et appelés à constituer une seule famille par le salut offert en Jésus Christ. En reprenant chronologiquement quelques textes clés, on

saisit mieux la spécificité de cette approche proposée par l'Église sur le développement mais aussi sa dimension nécessairement évolutive car il n'est plus possible de parler du développement intégral dans les mêmes termes en 2017 qu'en 1967.

Jean XXIII

C'est à partir des encycliques de Jean XXIII au début des années soixante – *Mater et magistra* en 1961 et *Pacem in terris* en 1963 – que la question du développement entre dans le discours de l'Église. Elle est également abordée au concile Vatican II dans *Gaudium et spes* (1965). Prenant conscience que la question sociale a désormais une ampleur mondiale, comme en témoignent les inégalités entre pays économiquement développés et pays en voie de développement (*MM* 157), l'Eglise propose dans ces trois documents quelques principes clés. Le développement des peuples est un droit (*PT* 86) et c'est donc un devoir pour les pays dits « développés » d'y contribuer, et non pas seulement une option dictée par des intérêts circonstanciels (*MM* 159, *MM* 160 ; *GS* 86). Cependant ce sont bien les individus et les peuples eux-mêmes qui sont les premiers acteurs de leur développement. Le danger est donc d'utiliser diverses formes d'aide comme instruments détournés de domination politique, économique et sociale et de manquer au respect de la dignité des personnes et des peuples (*MM* 171; *PT* 121 ; *GS* 85). Enfin le développement se doit d'être intégral, l'amélioration des conditions sociales accompagnant la croissance économique (*MM* 68) : l'objectif étant « le plein épanouissement humain » de tous les citoyens, qui inclut la prise en compte de la dimension spirituelle (*GS* 86).

Paul VI

Dans *Populorum progressio*, tous ces éléments seront repris dans une présentation plus systématique. L'encyclique s'appuie sur l'expérience de catholiques engagés dans les débats et dans l'action en faveur du développement. Parmi eux, le père Louis-Joseph Lebret joue un rôle majeur. Fondateur en 1941 d'*Économie et Humanisme* qui cherche à promouvoir une économie au service de l'homme, il a lui-même été conseiller auprès de gouvernements d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. On lui doit cette notion de développement intégral « de tout l'homme et de tous les hommes ». L'encyclique s'inscrit dans la ligne du discernement des signes des temps engagée à Vatican II. Le signe majeur ici relevé est le cri des « peuples de la faim [qui] interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence » (*PP* 3) et oblige à relire les évangiles.

Le développement est personnel – « chaque être humain est appelé à se développer car toute vie est vocation » dans le dessein de Dieu (*PP* 15) – mais aussi communautaire, car chaque être humain « appartient à l'humanité tout entière » (*PP* 16) et le « développement intégral de l'homme ne peut aller sans le

développement solidaire de l'humanité » (*PP* 43). Il requiert donc un devoir de solidarité entre les peuples et les personnes mais aussi un profond respect pour leurs capacités propres de décision et d'action. Le développement est présenté comme le plus sûr chemin vers la paix : c'est « le nouveau nom de la paix » (*PP* 76-80). Le concept ne prétend pas offrir une théorie unique ou des solutions techniques aux défis posés par la problématique du développement mais un critère d'évaluation et de discernement, source d'inspiration pour l'action. Le « vrai » développement est le passage de conditions moins humaines à des conditions plus humaines :

Moins humaines : les carences matérielles de ceux qui sont privés du minimum vital et les carences morales de ceux qui sont mutilés par l'égoïsme. Moins humaines : les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions. Plus humaines : la montée de la misère vers la possession du nécessaire, la victoire sur les fléaux sociaux, l'amplification des connaissances, l'acquisition de la culture. Plus humaines aussi : la considération accrue de la dignité d'autrui, l'orientation vers l'esprit de pauvreté, la coopération au bien commun, la volonté de paix. Plus humaine encore, la reconnaissance par l'homme des valeurs suprêmes, et de Dieu qui en est la source et le terme. Plus humaines enfin et surtout, la foi, le don de Dieu accueilli par la bonne volonté de l'homme et l'unité dans la charité du Christ qui nous appelle tous à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes (*PP21*).

S'inscrivant dans le contexte des années soixante, l'encyclique avance plusieurs recommandations concrètes pour la mise en œuvre de ce passage. Des réformes agraires sont nécessaires dans de nombreuses régions où de larges populations agricoles survivent dans la misère faute d'avoir en propre une terre à cultiver alors que de grands domaines restent inexploités (*PP* 24). L'industrialisation est perçue comme un phénomène positif à condition qu'elle ne soit pas orientée seulement par l'attrait du profit (*PP* 25). L'urgence de la situation appelle une action immédiate de planification de la part des autorités gouvernementales mais aussi des initiatives privées et l'action des corps intermédiaires (*PP* 33). Le commerce international requiert de profondes réformes, car les inégalités ne peuvent être corrigées par le seul mécanisme du marché libre (*PP* 58). Finalement, l'encyclique encourage la création d'un fonds international pour le développement (*PP* 51).

Par ces recommandations, l'Église s'inscrit dans un courant réformateur internationaliste, représenté notamment dans les décennies d'après-guerre par la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et son secrétaire général Raúl Prebisch. A l'encontre des théories de la modernisation qui voient dans le sous-développement un simple retard dans un processus inéluctable qu'il convient simplement de corriger par l'apport de capitaux extérieurs, ce courant «structuraliste » veut réformer la structure qui lie surdéveloppement des pays du Nord et sous-développement des pays du Sud. Ce qui implique, par exemple, une action sur les règles du commerce international, une planification

accrue dans les pays en voie de développement, le refus d'une division du travail qui verrait certains pays demeurer de simples producteurs de matières premières quand d'autres auraient la charge des industries de transformation. En prenant des positions proches des structuralistes, Paul VI ne prétend pas identifier la vision de l'Église avec cette théorie de manière définitive[1], il fait écho à une approche qui, à cette période, exprime la vision d'un développement humain intégral.

La conférence des évêques d'Amérique latine

Au nom de cette vision, les évêques d'Amérique latine, réunis à Medellín, adoptent en 1968 une perspective plus radicale. Interpellés par le scandale de la pauvreté et des inégalités sans cesse croissantes sur leur continent, ils dénoncent une situation de dépendance économique et politique vis-à-vis notamment des États-Unis et appellent à agir pour combattre les formes nouvelles de colonialisme [2]. Des éléments de cette approche sont repris par le magistère romain, en particulier dans le document final du synode des évêques de 1971, *Justitia in mundo*, et dans l'exhortation post-synodale de Paul VI en 1975, *Evangelii nuntiandi*. Prenant explicitement acte de situations de « néo-colonialisme », l'Église associe ainsi le développement humain intégral avec la notion de libération : « Si les pays et régions en voie de développement échouent dans leur libération par le développement, il y a un réel péril que leur situation, créée surtout par la domination coloniale, évolue en un néo-colonialisme dans lequel les nations en développement seront les victimes du jeu des forces économiques internationales » (*JM* 16). Cependant, au nom du principe d'une humanité considérée dans son intégralité, l'appel à la libération se conjugue avec le refus a priori de la violence et par la promotion de la coopération et de la participation.

Jean Paul II

Vingt ans après *Populorum progressio*, Jean-Paul II fait, à son tour, du développement le thème central de sa deuxième encyclique, *Sollicitudo rei socialis*, en 1987. Il insiste sur sa dimension morale : il ne s'agit pas d'une question purement technique mais bien d'une réalité qui engage des choix humains, à évaluer en fonction de leur contribution ou non au bien commun. Dans le contexte toujours présent de la guerre froide et de l'opposition entre idéologies capitaliste et communiste, il réaffirme que le développement authentique ne peut être confondu avec le mythe du progrès indéfini pas plus qu'avec une simple expansion des richesses matérielles. Des formes de « surdéveloppement » dans les pays riches sont même dénoncées (*SRS* 28). Le développement est l'expression moderne de la vocation humaine – être à l'image et à la ressemblance de Dieu créateur. Et c'est en méditant sur la figure du Christ rédempteur de l'homme et réalisant pleinement cette vocation que l'Église enracine son engagement en

faveur du développement (*SRS* 30-31). Portant un regard théologique sur les obstacles au développement, Jean-Paul II dénonce comme structures de péché la logique des blocs et un ordre économique mondial perverti par le désir du profit et la soif du pouvoir « à tout prix ». Le développement authentique passe par la promotion de la solidarité, qui « n'est pas un sentiment de compassion vague » mais la « détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun […] parce que tous nous sommes responsables de tous » (*SRS* 38). Par ailleurs, l'encyclique souligne qu'un authentique développement doit prendre en compte le respect pour l'environnement et le caractère limité des ressources naturelles non-renouvelables. Il s'agit là d'une évolution sensible par rapport aux documents précédents. Mais, alors que la même année 1987, le rapport dit « Bruntland » des Nations unies définissait le développement durable comme la forme de développement qui répondaux besoins des générations présentes sans compromettre celui des générations futures[3], le discours de l'Église reste assez discret sur le défi écologique.

La vision d'un développement humain intégral promue par l'Église catholique trouve en revanche un écho de poids dans le tournant pris par le PNUD (Programme des Nations unies pour le Développement) en 1990. Sous l'impulsion des économistes Mahbud Ul Haq et Amartya Sen, cet organisme des Nations unies promeut le développement comme le « processus qui élargit l'éventail des possibilités offertes aux individus » et met en place l'indice de développement humain (IDH) qui ne se contente plus, comme le PIB, de mesurer la richesse d'un pays en termes de richesses monétairement quantifiables produites mais prend en compte d'autres facteurs comme l'espérance de vie et l'éducation[4].Quelques années plus tard, sont promus les objectifs du millénaire pour le développement : réduire l'extrême pauvreté, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement, mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Cette liste de thèmes n'est pas sans rappeler la liste des passages de conditions moins humaines à des conditions plus humaines de *Populorum progressio*. On y retrouve la vision d'un développement qui ne se limite pas à des critères économiques mais cherche à mettre hommes et femmes au centre et à prendre en compte toutes les dimensions de leur humanité. Il n'est donc pas surprenant que des organisations catholiques comme Caritas International ou, en France, le CCFD-Terre solidaire se soient fortement engagées derrière ces objectifs du millénaire.

Au tournant de l'an 2000, la campagne mondiale pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres trouve également un large soutien dans ces organisations et dans le discours social officiel de l'Église. Comme l'avait souligné Jean-Paul II dans son encyclique (*SRS* 19), la question du surendettement d'un certain nombre de pays en voie de développement est une question éthique concernant l'interdépendance et la solidarité entre les peuples et non pas une question purement économique[5]. La vision du développement intégral de l'homme trouve ici un lieu d'application concrète.

Benoît XVI

Deux décennies après l'encyclique de Jean-Paul II, c'est la situation d'une mondialisation sans cesse plus complexe et d'une sécularisation croissante, notamment en Europe, qui stimule la réappropriation par Benoît XVI du thème du développement en 2009. Dans *Caritas in veritate*, il insiste sur l'ouverture à la transcendance comme composante clé du développement humain intégral. Un humanisme qui exclurait entièrement l'ouverture au divin ne peut être un véritable humanisme (*CV* 78). Les multiples crises que traverse l'humanité en ce début du troisième millénaire, crises financières et économiques, crises énergétiques et environnementales, crises sociales et politiques, sont l'occasion d'approfondir un discernement et de faire des choix en vue d'un futur meilleur ancré sur les valeurs humaines fondamentales dans une « nouvelle synthèse humaniste » (*CV* 21). La dimension du don et de la gratuité, à l'œuvre par exemple dans des formes créatives d'économie solidaire (*CV* 34), fait partie de cette synthèse qui réaffirme la nécessité de la coopération et des relations interpersonnelles dans des sociétés de plus en plus marquées par l'isolement et l'individualisme (*CV* 53). Dans le contexte d'une financiarisation toujours croissante de l'économie dont les effets dévastateurs se font cruellement sentir avec l'impact mondial de la crise financière de 2008 sur l'économie réelle, Benoit XVI rappelle vigoureusement la nécessité de remettre l'économie au service du développement humain et du bien commun (*CV* 36). Il insiste également sur la défense des valeurs de la vie et de la famille qu'il considère comme primordiales pour un développement humain véritable (*CV* 44).

Avec Benoit XVI et *Caritas in Veritate*, le thème du développement est désormais plus étroitement lié à celui du rapport de l'humanité à son environnement (*CV* 48). La prise de conscience des limites de certaines ressources naturelles, notamment énergétiques, et des dommages souvent irréversibles causés à l'environnement par un développement industriel irresponsable est de plus en plus vive dans beaucoup de sociétés. L'Église catholique qui avait pu sembler plutôt timide sur le sujet se fait davantage entendre. La responsabilité de chacun vis-à-vis des pauvres et des générations à venir est rappelée avec vigueur par le Pape, qui appelle à une réforme des styles de vie en réaction notamment au consumérisme des sociétés de l'abondance (*CV* 48-51). Mais le souci d'une solidarité intergénérationnelle

renouvelée comme celui des plus fragiles invitent à continuer de parler de « développement », au sens d'une croissance en humanité dans la solidarité. Souci de la protection de l'environnement et souci de la justice vis-à-vis des plus fragiles vont aujourd'hui de pair, ce que consacre pleinement la dernière encyclique sociale du pape François, *Laudato si'*.

François et l'écologie intégrale

L'encyclique sociale de François est publiée quelques mois à peine avant d'une part l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations unies de nouveaux objectifs pour le développement durable et d'autre part la conférence de Paris sur le changement climatique. Pour le pape, le souci du développement humain intégral inclut l'attention indispensable à porter à l'environnement naturel, mis à mal par un progrès technique et un type de développement matériel qui épuise les ressources et oublie qu'elles ont des limites. *Laudato si'* rappelle que tout est lié : la manière de traiter les autres, de se traiter soi-même, de traiter la création et de se rapporter au Créateur (*LS* 49, *LS* 66, *LS* 237). « Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître *qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale,* qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter *tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres »* (*LS* 49).

François propose le chemin d'une écologie intégrale, aux composantes tant humaines et sociales qu'environnementales, afin non plus seulement de promouvoir un développement humain authentique mais encore plus précisément de « convertir le modèle de développement global » et de « redéfinir le progrès » (*LS* 194). Il s'agir de sortir d'une logique de production et de consommation qui épuise les ressources, de sortir d'une culture du déchet qui transforme tout, les choses comme les êtres humains, en objets « jetables » et d'accepter une certaine décroissance dans certaines parties du monde (notamment occidental) pour que tous puissent vivre dans la dignité et que la planète puisse continuer à être habitable (*LS* 193). Le chemin de l'écologie intégrale requiert de profondes transformations aux plans économique, mais aussi politique, social et culturel, pour rompre avec la domination du premier sur les seconds. Il passe autant par la mise en place de structures de collaboration internationale et d'une véritable « autorité politique mondiale » que par la valorisation de multiples initiatives locales où se déploie la créativité humaine dans un souci constant du dialogue en vue du bien commun (Cf *LS* 137-162).

Avec *Laudato si'*, une nouvelle feuille de route du développement intégral est offerte à l'Église et à « chaque personne qui habite cette planète » (*LS* 3), près de cinquante ans après *Populorum progressio*. Il ne s'agit plus seulement de mieux répartir des richesses dont on considérait inconsciemment qu'elles pourraient croître indéfiniment, mais bien de prendre soin de notre maison commune en prenant soin des plus fragiles de ses habitants. Le pape François, appelle à une profonde conversion des modes de vie, à la fois personnelle et collective, mais il

indique aussi que c’est d’une conversion spirituelle qu’il s’agit : « la crise écologique est un appel à une profonde conversion intérieure » (*LS* 217).

Ainsi depuis plus d’un demi-siècle, dans la variété des situations et des débats autour de la question du développement, la notion de développement humain intégral, qui devient aujourd’hui écologie intégrale, s’offre comme un critère central d’évaluation critique des options politiques, économiques ou sociales, au plan individuel comme au plan collectif. Mais plus qu’un critère, elle est aussi une source pour l’action. Prendre en compte tous les êtres humains ainsi que toutes les dimensions de la personne humaine dans le dynamisme de leur vocation et dans leur lien étroit avec l’ensemble de la création, tel est l’enjeu pour l’Église catholique de la promotion du développement quelles qu’en soient ses formes concrètes.

1 Michael Sutton, "Les contingences d’une encyclique : *Populorum progressio*" In *Les chrétiens et l’économie / Colloque de l'Association française d'Histoire religieuse contemporaine*, sous la direction de André Encrevé, Paris, Centurion, 1991. p. 31-155.

2 CELAM, L'Église dans la transformation actuelle de l'Amérique latine à la lumière du Concile Vatican II: conclusions de Medellín 1968, trad. Charles Antoine. Paris, Cerf, 1992.

3 Commission mondiale des Nations unies sur l’environnement et le développement, *Notre futur commun.* New York, 1987.

4 PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1990, New York, Economica, 1990.

5 Voir également : Conseil pontifical Justice et Paix, *Au service de la communauté humaine ; une approche éthique de l'endettement international* (27 décembre 1986), Paris, Cerf, 1987.

Pour citer l’article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//quelques-themes/84-du-developpement-humain-integral-a-l-ecologie-integrale